

*Légation de Suisse
en France*

Paris, le 26 avril 1956.

M.P.56.- S/dv

Confidentiel

Monsieur le Conseiller fédéral,

Hier matin a eu lieu à la Légation la séance du comité de la Fondation suisse à la Cité Universitaire de Paris. M. l'Ambassadeur François-Poncet a pris part au déjeuner que j'ai offert après la séance aux membres du comité et aux représentants des étudiants. Soit dit en passant que le recteur de la Cité Universitaire, M. Marchaud, s'est amèrement plaint de ce que la Cité était devenue un foyer de nationalisme déchaîné, alors qu'on espérait qu'elle serait un moyen d'atténuer les tensions internationales par la cohabitation de jeunes gens de nombreux pays. Heureusement que cette situation, difficile pour l'administration, ne porte aucun préjudice à la Fondation suisse.

M. l'Ambassadeur François-Poncet, qui cumule les fonctions de président de la Cité avec celles de président de la Croix-Rouge, était très bien disposé et développait ses idées politiques sur la situation actuelle, qui ne sont pas toujours en parfaite concordance avec celles du gouvernement Guy Mollet.

Pour lui, le rejet de la communauté européenne de défense, le 30 août 1954, a eu des effets catastrophiques. Il estime que les Russes avaient tout fait pour arriver à ce résultat, mais qu'ils avaient été surpris par la rapidité avec laquelle les Occidentaux avaient, quelques mois plus tard, mis sur pied les accords de Paris et qu'ils s'étaient employés depuis lors à en détruire l'efficacité, en utilisant habilement les aspirations arabes. Selon lui, ce que l'URSS voulait à tout prix éviter, c'étaient des bases d'aviation en Afrique du Nord, qui auraient pu permettre

Monsieur le Conseiller fédéral
Max Petitpierre,
Chef du Département Politique,
Berne.

l'attaque de la Russie méridionale, tout particulièrement vulnérable. Il fallait donc absolument éviter cette possibilité, et selon M. François-Poncet, ils ne sont pas loin d'avoir atteint leur but.

Mon interlocuteur ne partageait pas l'avis de certains de ses compatriotes qui pensent que, vu la carence de la France, les Etats-Unis prendraient les choses en mains au Maroc, ce qui ne semble guère possible. En effet, comment expliquerait-on au peuple américain, nourri d'anti-colonialisme, un pareil revirement de la politique américaine ?

M. François-Poncet ne niait pas que dans le parti au pouvoir, soit le parti socialiste S.F.I.O., il y avait un grand nombre d'hommes qui pensaient que le maintien d'une France d'Outre-Mer n'était plus de mise et qu'on pouvait tranquillement l'abandonner, en faisant valoir que la Suisse aussi n'avait pas de colonies, ce qui ne l'empêchait pas d'être très prospère. C'est là une des raisons pour lesquelles M. Guy Mollet rencontre chez ses partisans une telle résistance dans l'affaire algérienne. Mais, comme disait fort judicieusement l'Ambassadeur, la Suisse ne veut pas être une grande puissance et la France ne peut pas l'être si elle ne maintient pas certains terrains au-delà de la Métropole. Pour M. François-Poncet, la défaite en Indochine et la carence des gouvernements français depuis quelques années ont accéléré la crise en Afrique du Nord, ainsi que dans la Sarre. Il pensait que c'était une erreur de céder aux exigences arabes, cette race n'étant pas habituée à des concessions sans marchandage. Il a vivement critiqué le Résident général au Maroc, M. Dubois, qu'il traitait de démagogue, qui, fort inopportunément, faisait des concessions que les Marocains n'avaient même pas demandées. C'est ainsi que les Arabes, selon lui, étaient amenés à demander à un rythme toujours plus rapide des nouvelles concessions, qui ne pourraient que mener la France, maintenant qu'on est sur cette pente, à l'abandon de l'Afrique du Nord. Il ne voyait plus beaucoup de place pour des négociations sur l'interdépendance dans la situation où on était maintenant, à moins que "interdépendance" ne veuille dire : "procurer les moyens financiers nécessaires aux jeunes Etats de l'Afrique du Nord". Ce sera une interdépendance à sens unique, au détriment de la France.

Pour M. François-Poncet, cette même faiblesse aurait son influence néfaste sur la politique vis-à-vis de l'Allemagne qui, ayant maintenant tout obtenu des Occidentaux, avait une tendance très marquée à se rapprocher

de la Russie, selon les préceptes de Bismarck d'ailleurs, du moment qu'il apparaissait que seule l'URSS pouvait permettre la réunification de l'Allemagne. Il pensait que les Allemands resteraient toujours un peuple inquiet et inquiétant pour le reste de l'Europe et qu'il fallait s'accommoder de cette situation. Comme vous le savez, il est un partisan très convaincu d'une entente franco-allemande, mais estimait que pour y arriver, il fallait une France forte et décidée à défendre ses intérêts.

communiqué à
M. Stucki
le 30.4.56.

Enfin, en parlant des manifestations en faveur du Maréchal Pétain, qu'il estimait tout à fait prématurées, il a fait le grand éloge de M. le Ministre Stucki, en louant sa force de caractère et sa parfaite loyauté. Il a conclu en disant : "Ça, c'est un vrai Monsieur."

Les opinions de M. François-Poncet n'ont rien de sensationnel, mais elles représentent l'avis d'un homme de grande expérience, un grand commis de la France dans le vrai sens du mot et qui jouit ici d'une grande autorité, même s'il ne partage pas les vues du gouvernement actuel.

* *
*

Hier à 17 heures, le Président de la République Italienne a reçu rapidement les chefs de mission au Palais de l'Elysée. M. Gronchi a tenu à me dire qu'il verrait le Président de la Confédération les 18 et 19 mai, qu'il était un grand ami de la Suisse et sa femme et ses enfants aussi.

On a beaucoup remarqué pendant cette cérémonie la conversation très amicale entre les Ambassadeurs de l'URSS et d'Espagne. Il semblait être question d'un déjeuner qui devait réunir ces deux diplomates sur un terrain neutre. Comme partout ailleurs sans doute, l'Ambassadeur de l'URSS et ses collègues des satellites donnaient à profusion à droite et à gauche des poignées de main dont la longueur, si elle correspond au degré de sentiment, ferait preuve d'un grand désir d'entente.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse :

Sabis